M.S.P. No. 102

REPUBLIQUE D'HAITI

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

BM-09-24 7577 *Bureau du Ministre* 17 SEP. 2024

NOTE CIRCULAIRE

AUX DIRECTEURS CENTRAUX ET DEPARTEMENTAUX

Dans le cadre de la modernisation de la gestion des contractuels dans l'Administration Publique, le Ministère vous prie de bien vouloir informer l'ensemble des contractuels du Trésor relevant de votre Direction, qu'ils doivent impérativement procéder à leur enregistrement sur la plateforme de l'Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH) d'ici le 30 Septembre 2024.

A cet effet, il est demandé aux Directeurs centraux et Départementaux d'informer les Chefs de service des Ressources Humaines et/ou Administrateurs de sensibiliser et d'informer l'ensemble des contractuels sous leur supervision de la nécessité de cette démarche administrative.

L'enregistrement doit se faire via le site officiel de l'OMRH à l'adresse suivante :

omrh.gouv.ht/contractuel

delidoc.gouv.ht/contractuel

Le Ministère de la Santé Publique et de la Population vous renouvelle **Mesdames/Messieurs** ses salutations distinguées.

Dr Georges Fils BRIGNOL
Ministre

Bureau du Ministre